

# CHARTRE QUALITÉ



L'arard a pour objet d'assurer aux patients, aux soignants ainsi qu'aux organismes payeurs, une prise en charge globale individualisée en toute sécurité au domicile du patient, ainsi que tout service médical rendu qu'ils sont en droit d'attendre dans le cadre de l'activité de prestation de santé.

Tous les moyens nécessaires à garantir ces services sont mis en œuvre dans un souci permanent de qualité, de réponse aux besoins des clients. Le management de la qualité et la démarche RSE permettant à chacun l'appropriation et l'application des valeurs de l'arard.

L'arard favorise également l'accès et l'amélioration des soins par l'intermédiaire de son organisme de formation, de sa commission sociale et du fond de dotation - de par son Comité Scientifique et Technique-, qui contribuent aux actions de recherche et de qualité, ainsi que par les échanges avec les adhérents usagers.

L'arard prolonge son activité auprès des prescripteurs et des patients via ses filiales arard Confort et arard Pharma.

Notre ambition est de garantir en permanence un professionnalisme, une réactivité, une fiabilité ainsi qu'une écoute, exigés par le domaine d'activité et le respect de l'éthique médicale.

Aubagne, le 20 février 2020  
Dr Françoise TESSONNIER  
Directeur de l'arard.